

Mai - Juin 2015

Que vous apporte votre adhésion à la CFE-CGC ?

Le bénéfice de conseils, défense et protection :

- Conseils juridiques, défense : prud'hommes, organismes paritaires, conseillers du salarié, avocats.
- Protection juridique dans le cadre de **vos fonctions professionnelles** et/ou de vos missions syndicales.



La facilitation de vos démarches : par exemple auprès de :

- Sécurité sociale, MSA, mutuelles, caisses de retraite complémentaire, organismes de formation, Prud'hommes, Pôle Emploi, APEC, CAF, Action logement, administrations...
- Union nationale interprofessionnelle des retraités (UNIR) : études, expression et **défense des intérêts** matériels et moraux de ses ressortissant(e)s.

Les formations syndicales :

- Des représentant(e)s du personnel et du syndicat.
- Sessions de communication, d'argumentation et de prise de parole en public.

Les services complémentaires :

- **Le + santé** : mutuelle santé réservée aux adhérents de la CFE-CGC et à leur famille, actifs **comme retraités**.
- **Protection juridique** : contrats de défense des adhérents CFE-CGC dans leur **vie professionnelle et syndicale**.
- **Action logement** (ex 1 % Logement).



Notre objectif commun est de favoriser... ... un syndicalisme puissant !

Protéger les adhérents, sécuriser l'action militante, encourager l'engagement militant, aider au développement syndical.

Adhérent(e)s, militant(e)s, la MACIF vous protège :

- Des **garanties corporelles** pour tout accident survenu dans le cadre de votre activité syndicale.
- Une **garantie dommage au véhicule** au cours d'un déplacement syndical.
- Une **protection juridique** qui assure votre défense en cas de **mis en cause par un tiers**, dans **vos activités professionnelle**, devant une juridiction pénale, civile ou administrative.
- Une **responsabilité civile** pour le militant assurant gratuitement, la défense des salariés en conflit avec leur employeur et dont la responsabilité peut être engagée à l'égard des personnes défendues.

**Vous souhaitez découvrir la CFE-CGC Métiers de l'emploi en participant à une réunion ?
Cliquez sur le lien, nous vous inviterons :**

<mailto:syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr?subject=Je-souhaite-participer-a-une-reunion-de-la-CFE-CGC-Metiers-de-l'emploi>



Ou adhérez en ligne : http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr/pages/Adhesion_a_la_CFECGC_Metiers_de_lEmploi--8551736.html

A votre écoute et à votre service dans les Pays de la Loire : Jean-Philippe ALLON : 06 34 46 36 15

Courriel : syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr **Blog national :** www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Pour adhérer suivez ce lien : http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr/pages/Adhesion_a_la_CFECGC_Metiers_de_lEmploi--8551736.html

Avec la CFE-CGC : Créez, Gagnez, Changez !